

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2008

Les représentants de l'ONF sont venus présenter aux élus la situation forestière communale et les objectifs poursuivis notamment les différents reboisements effectués depuis la tempête de 1999. Après cette présentation et la discussion qui a suivi, il a été établi que l'insuffisance des plans de chasse a conduit à une nouvelle détérioration de la forêt par les cervidés et que les nouveaux reboisements envisagés afin de maintenir les peuplements détruits devraient dorénavant être totalement financés sur le budget communal sans aucune subvention. Il a été émis l'idée de demander à la Fédération Départementale de la Chasse de participer financièrement à ces repeuplements.

Tous les points de l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

Dissolution du Syndicat primaire d'électrification et adhésion au Syndicat départemental, Adoption du rapport sur le prix et la qualité de l'eau,
Reconnaissance du périmètre Natura 2000,
Suppression du budget annexe des pompes funèbres,
Autorisation donnée au Maire de lancer un projet de réhabilitation du site de la décharge de Feydit,
Déclassement et échange de trois parcelles du domaine public avec des terrains privés,
Adoption du programme de travaux d'assainissement à la station d'épuration pour un montant de 21 097 €,
Acquisition d'une source et de son périmètre de protection à Coudour aux héritiers Babin pour la somme de 6 115 €,
Gratuité des courts de tennis pour les campeurs, et fixation du prix du court de tennis à 5€ de l'heure.
Adoption du régime indemnitaire pour la filière administrative.